

Bulletin de l'Association Pierrine Gaston-Sacaze

Siège social de l'association :
Mairie de Béost,
Rue Capdessus, 64 440 - BEOST

Site Internet : <http://www.pierrinegastonsacaze.com>
Contact email via le site Internet
Tél : 05 59 34 93 63

2018 : des chiffres ronds qui inspirent la douceur !

Puissions-nous poursuivre nos projets dans la sérénité, avec le plaisir de construire un ouvrage collectif où chacun apporte une partie de l'ensemble. La devise de Georges Bernanos convient parfaitement à notre association :

« Etre capable de trouver sa joie dans la joie des autres, voilà le secret du bonheur ».

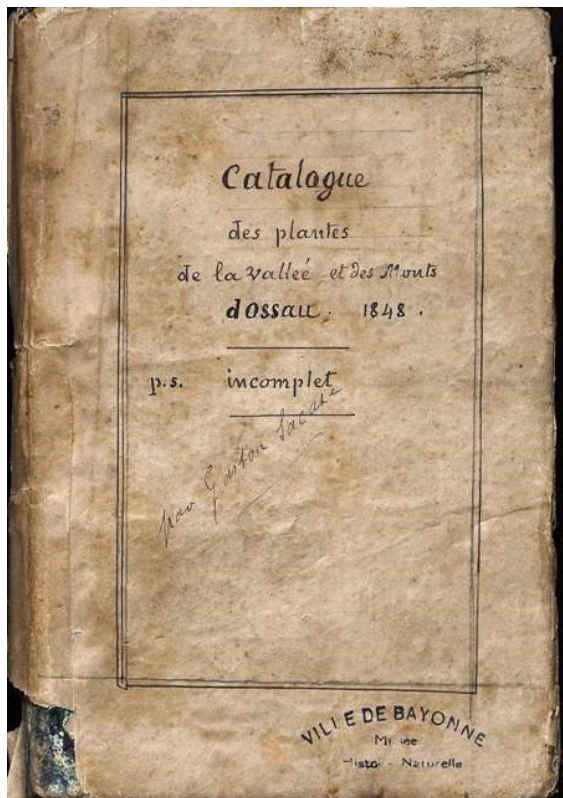
Je formule pour vous tous, amis adhérents, les meilleurs vœux de santé et de bonheur autour de Pierrine Gaston-Sacaze.

Lydie Bayloca

Présidente de l'association



Pierrine, un précurseur de l'Atlas de la Biodiversité Communale



A l'heure où le Parc National des Pyrénées met en œuvre des ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) dans différentes communes, on découvre que notre berger botaniste avait déjà effectué ce travail de 1834 à 1864 environ, ce qui est exceptionnel pour l'époque.

Deux documents laissés par Pierrine

La consultation du catalogue des plantes de la vallée d'Ossau, un des 4 carnets de Pierrine découverts au Muséum de Bayonne en 2010 (où ils servaient de cales pour des rayonnages !) nous a poussés à nous intéresser à ses observations. Il nous a paru intéressant de les recouper avec celles de son herbier personnel (ce que permet l'informatique, merci Excel !). Ce travail est encore en cours.

Des noms de lieux

Les localités indiquées dans le catalogue des plantes de la vallée d'Ossau et l'herbier de Pierrine sont souvent des simples noms de lieux, tels « Lapose », « Paludette », « Bétoura » ou « Cougues », parfois accompagnés de la mention « Béost » ou une autre commune. Ce qui frappe, c'est le nombre impressionnant de plantes signalées à Béost même. Certains noms ne sont cités qu'une ou deux fois, mais d'autres le sont une bonne centaine (c'est le cas d'Arbaze ou de Bagès). En tout c'est plus de 1000 observations faites sur le seul territoire de Béost.

Le cadastre ou les cartes mentionnent quelques noms mais d'autres ne sont connus que des seuls habitants de Béost. Ainsi, au fil des rencontres sur les chemins, certains lieux acquièrent une existence alors que d'autres restent toujours un mystère (comme « Arraseres », cité plus de 50 fois).

Un paysage végétal en évolution

Grâce aux compléments d'information tels que « haies », « lacs », « prairies » ou les exigences de certaines plantes (milieu sec ou humide, altitude, ensoleillement) commence à se dessiner le paysage végétal du XIX^{ème} siècle et l'on se rend compte de changements importants : ainsi, les moissons, les champs de lin ou de maïs, les mares au milieu des prés, les prairies ont laissé la place aux bois traversés par des ruisseaux le plus souvent captés (pour alimenter les granges transformées en résidences secondaires) ou canalisés (pour assécher les prairies).

Comparaison de la flore

Si le paysage végétal a changé, que reste-t-il des plantes qui le constituaient ? Cela donne envie de farfouiller tous les recoins de la commune de Béost. Vaste programme auquel nous vous invitons à participer. Il y en aura pour tous les goûts car cela va des bords du gave au pic de Louesque, en passant bien sûr par Bagès, la Montagne verte ou le col d'Arbaze.

Le Focus de Béost en préparation

Quelques membres de notre association se penchent depuis déjà 2 mois sur la réalisation d'un guide de visite de la commune de Béost. Ce livret, qui présentera toutes les facettes de la commune, respecte la charte graphique du Pays d'Art et d'Histoire. Il complètera la série des focus qui existent déjà pour d'autres villages. Il sera mis en page par la CCVO, imprimé aux frais de l'association et distribué gratuitement.



RAPPORT FINANCIER 2017

Maité Touyarou

L'année 2017 s'est soldée par un Résultat Financier positif de 775.21€, qui se présente comme suit :

Les recettes représentent une somme globale de **1731.74€**

Dans lesquelles on retrouve

Cotisations adhérents	520.00€
Ventes de livrets	171.50€
Manifestations	200.00€
Subvention commune	400.00€
Repas AG	420.00€
Intérêts parts sociales	0.24€
Dons	20.00€

Les dépenses se sont élevées à un montant global de **956.53€**
Qui se décompose comme suit :

Frais manifestations, expositions

Participations associations Centre social Là Haut(Fil 48.00€

Soit 48.00€

Frais fonctionnement

Repas AG	420.00€
Fournitures administratives, postaux	147.70€
Site Internet JIMDO 7/05/17-7/05/19	110.00€
Assurance multirisque	230.83€

Soit 908.53€

EXCEDENT DEGAGE POUR L'EXERCICE 2017 775.21€

Comme les années précédentes, il convient de préciser que le bénévolat n'a pas été chiffré.

RESULTAT FINANCIER 2017

REPORT RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016		5 735.00€
RECETTES 2017	+	1 731.74€
DEPENSES 2017	-	956.53€

RESULTAT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2017 6 510.21€



Programme des activités

Quelques dates à retenir :

- Samedi 28 avril : assemblée générale
- Dimanche 29 avril : sortie botanique au plateau du Bénou
- Dimanche 6 mai : troc aux plantes à Laruns
- 18 et 25 mai : entretien du Camin vielh
- 16 et 17 juin : journées des moulins et sortie du focus sur les moulins de la vallée
- Tous les jeudis du 12 juillet au 23 août : rencontres avec la bergère, Gourette (en partenariat avec l'Office du tourisme)
- 18 et 19 août : nuits des étoiles
- Autres activités à venir (tenez-vous au courant sur « pierrinegastonsacaze.com »)

Assemblée générale annuelle

SAMEDI 28 AVRIL

18H / Salle communale

Un repas sera ensuite servi à l'Auberge chez Trey (20 €)

Vous pouvez vous inscrire auprès de

Alice AUTECHAUD, 05 59 05 30 86

Bulletin réponse et pouvoir

Nom Prénom

Adresse

Téléphone Courriel@.....

(cocher les mentions utiles)

- Ne pouvant assister à l'Assemblée Générale du 25 mars 2017 à 18H, je transmets mon pouvoir à :
.....
- Après l'Assemblée Générale, je serai présent au repas servi à l'Auberge Chez Trey
- Nombre de personnes :x 20 € =

Bulletin d'adhésion

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

courriel@.....

- adhère à l'Association Pierrine Gaston Sacaze
- renouvelle mon adhésion (montant de la cotisation : 10 euros)
date et signature :

(chèque libellé à l'ordre de : Association Pierrine Gaston-Sacaze)

**A adresser à : Association Pierrine Gaston-Sacaze,
Rue Capdessus, 64440 - Béost**

Nouveau ! Tout par Internet !

Possibilité de régler par virement bancaire.

Intitulé du compte :
Assoc. Pierrine Gaston-Sacaze, Crédit Agricole à Tarbes.

Iban-Bic de l'association :
FR 76 16906 10008 01 01636723 46 puis
AGRIFRPP869

Merci de nous **envoyer vos coordonnées** par mail dans la rubrique « Contact » de notre site.

Vous pouvez également **envoyer votre pouvoir par mail** de la même manière.